TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 2 novembre 1912
Présidence de M. Godart, vice-président

L'affaire du Drapeau

Cet incident, survenu aux fêtes de Lille, apporta une note discordante et souleva une certaine émotion.

Un drapeau tricolore aux mains d'un bambin de 5 ans, figurant dans une société de « bouchonneux » traînait dans la boue. Un jeune homme de 18 ans, fils du capitaine Vesque, du 43e, fit des observations qui furent mal accueillies. Il fut frappé. L'incident s'aggrava à l'arrivée de M. Vesque père, et du colonel Proye. M. Vesque fils porta alors un coup de canif à l'un des « bouchonneux », Ernest Cnudde.

Après de longs interrogatoires, le juge d'instruction renvoie quatre des « bouchonneux » devant le tribunal : Ernest Cnudde, 21 ans, actuellement artilleur ; Louis Trachez, 20 ans, frappeur ; Venant Pollet, 41 ans, fondeur en cuivre, et Maurice Debuyser, 21 ans, cordonnier, sous l'inculpation de coups et blessures.

Les débats

L'affaire est appelée à 1 h. 1/2 ; elle durera près de trois heures. Le siège du ministère public est occupé par le Procureur de la République en personne, M. Tesnard.

Au banc de la défense, deux avocats : un du barreau lillois, l'autre est Me Wilm, député de Paris.

Plusieurs témoins sont cités par le Parquet.

C'est d'abord M. Martin, commissaire de police. Il raconte son enquête. A 8 h. moins un quart il reçut la déposition de MM. Proye et Vesque, qui lui fournirent un récit des différentes scènes. MM. Vesque père et fils et Proye, Mmes Proye et Vesque avaient reçu des coups et en portaient les traces.

Devant lui, M. Vesque fils reconnut avoir frappé d'un canif l'un de ses agresseurs et déclara qu'avant d'arriver au commissariat il avait été frappé par Cnudde.

Le second témoin est M. Vesque fils. Il fait ainsi le récit de la scène : « Je passais boulevard Vauban, quand je vis un gamin de 4 à 6 ans qui portait un drapeau français en le laissant traîner dans la boue. J'allais vers lui, sans le bousculer, et je redressai le drapeau en lui disant : « Voilà comment on porte un drapeau ». Aussitôt je fus entouré par plusieurs individus qui me frappèrent et m'ont mes effets déchirés.

« Quelques instants plus tard, je rejoignais mon père et ma mère qui étaient accompagnés du colonel et de Mme Proye et je les mis au courant de la chose. La bande des « bouchonneux » vint à passer, je fus reconnu. D'un geste de défi l'un des « bouchonneux » prit le drapeau, le jeta dans le ruisseau et le promena dans l'urinoir voisin.

« C'est alors qu'intervinrent mon père et M. Proye. Un mêlée s'en suivit et, pour le point d'être blessé, je saisis un canif et je frappai. Un agent survint et l'on partit pour le commissariat ».

M. Vesque dit qu'en cours de route il a été frappé par Cnudde. Il ajoute que pendant la première scène, une femme est intervenue pour protester contre les agissements de la bande.

Le capitaine Vesque confirme la déposition de son fils. Il voulut d'abord intervenir aussitôt mais il en fut dissuadé par le colonel. Ce n'est que lorsqu'il vit le drapeau traîné dans l'urinoir et son fils aux prises avec les « bouchonneux » qu'il se porta au-devant d'eux. Sa femme et Mme Proye furent d'ailleurs elles-mêmes frappées.

Un soldat du 43e, Ariane Bûnefeert est intervenu sur l'ordre du colonel. Il a arraché le drapeau. Il a vu les inculpés qui frappaient. Les officiers étaient en civil.

Même Vesque précise certains points : les « bouchonneux » se sont emparés de son parapluie qui fut brisé dans la bagarre. Mme Proye dit ensuite comment elle fut frappée par Debuyser. « l'homme à la jambe de bois » elle a vu M. Vesque fils aux prises avec plusieurs individus, dont les inculpés.

Le colonel Proye dit qu'à la suite du récit du jeune Vesque, il voulait partir, sans se mêler à l'incident. Mais lorsqu'il vit le drapeau traîné dans l'urinoir, il s'approcha. « Je suis patriote, je suis colonel, je suis français », dit-il aux individus. A quoi l'un d'eux répondit : « L'armée, on s'en f..., j'ai le droit de faire ce que je fais ; en est en République ».

« J'ai parfaitement vu, continue M. Proye, un individu lancer contre M. Vesque un coup de pied qui aurait pu être très dangereux. J'ai pu le parer. » Le colonel Proye termine en déclarant qu'il ne fut pas personnellement frappé, et qu'il était d'ailleurs en état de se défendre. Ce qu'il n'aurait pas manqué de faire.

M. le docteur Dutilleul a visité les blessés : M. et Mme Vesque, leur fils et Mme Proye étaient contusionnés mais légèrement. Mmes Proye et Vesque étaient aussi sous le coup d'une violente commotion.

Quant à Cnudde, il portait au-dessus de l'épaule gauche, une blessure légère faite par un couteau, et l'incapacité de travail fut estimée à une dizaine de jours.

Mme Martinet s'est tout d'abord interposée, en disant qu'il ne fallait pas frapper ainsi sur un jeune homme. On lui répondit « qu'elle ferait mieux d'aller faire sa soupe ».

Après la déposition de l'agent Lepoutre qui précise dans quelles conditions il fut appelé, on interroge les prévenus dont aucun n'a été condamné.

Pollet est intervenu parce que son gamin, qui portait le drapeau, avait été frappé. Il est sur ce point, en contradiction avec les témoins.

Les autres prévenus prétendent qu'ils n'ont fait que se défendre. Ils ont reçu eux-mêmes des coups de raquette.

Pollet dit aussi qu'il n'a pas traîné sciemment le drapeau dans la boue.

A citer aussi la déposition du citoyen Saint-Venant, qui est venu déclarer « que Pollet fait partie depuis longtemps d'organisations ouvrières où il s'est toujours fait remarquer par sa douceur ». L'acte qui lui est reproché étonne le citoyen Saint-Venant.

Réquisitoire. — Plaidoiries

M. Tastard dit que cette scène est profondément regrettable. L'intervention du jeune Vesque ne fut peut-être pas très heureuse, mais en tous cas, elle ne devait pas entraîner la scène scandaleuse qui amena, de la part du colonel, la protestation que tout le monde comprendra. La conduite de Pollet mérite d'être flétrie et le colonel a bien fait de le rappeler au respect de l'emblème national.

Il termine en laissant au Tribunal le soin de punir les inculpés, selon leur responsabilité, après avoir justifié le non-lieu rendu en faveur du jeune Vesque.

Le premier avocat s'étonne de l'ampleur donnée à cette affaire. Il s'attache à démontrer que la matérialité des faits n'est pas établie. Il demande l'acquittement de ses clients, ou tout au moins une peine d'amende mitigée par le sursis.

Me Wilm dans une virulente plaidoirie refait un historique des faits. Il blâme les interventions du fils Vesque et du colonel Proye. Enfin, il soulève un point de droit : l'ordonnance de non-lieu en faveur du jeune Vesque, ne pouvait être rendue par le juge d'instruction, et il appartenait au tribunal d'apprécier s'il y avait eu cas de légitime défense.

Il demande à son tour un jugement d'acquittement ou une peine légère.

Après une courte réplique du Procureur et de Me Wilm, le *tribunal a mis l'affaire en délibéré, jugement à huitaine.*

Tribunal Correctionnel de Cambrai

Audience du 30 octobre

— Ayant eu, à l'estaminet Delache, à Neuville-St-Remy, une discussion à propos de chien, avec Victor Mennechez, le nommé Faille lui porta un coup de chope sur le nez. 15 jours avec sursis et 16 fr.

— Pour avoir, à Caudry, vendu des pains qui ne pesaient pas le poids, Joseph Leblond, boulanger, s'entend condamner à 50 fr. et à l'affichage.

— A l'estaminet du « XXe Siècle », rue d'Arras, à Cambrai, Jules Wiart, 18 ans, cordonnier, à Fontaine-Notre-Dame, porta des coups à G. Lacroix, J.-B. Boutemy, E. Longatte et à la dame Delattre ; puis il détériora le matériel. — 3 amendes : 25, 11 et 5 fr.

— Furieux de ce qu'une collision s'était produite à l'écluse de Marcoing, entre le bateau « Souvenir », qu'il dirigeait, et la hélandre « Cassini », conduite par le batelier Lecoutre, Louis Aubry frappa celui-ci qui dut interrompre son travail. 10 jours avec sursis et 25 fr.

— Pour avoir dérobé un litre de quinquina à Mme Lebrun, débitante à Cambrai, Hermance Capet, d'Escaudœuvres, attrape 6 jours.

— Henri Ringeval, de Banteux, entra un jour à l'estaminet Longatte, à Vaucelles, et voulut avoir à la fois du numéraire et des consommations. Furieux de ce qu'on lui refusait le tout, Ringeval voulut frapper la cabaretière ; un haleur de bateaux, nommé Bresson, s'interposa. Ringeval s'armant d'une fourchette lui en porta plusieurs coups sur la tête, occasionnant de sérieuses blessures. — 20 jours par défaut.

— Henri Dewitte, charron à Vendhuile, étant ivre, se présenta à la râperie d'Honnecourt. M. Alfred Carré, surveillant, voulut le mettre dehors. Dewitte exhiba un revolver et menaça M. Carré. L'arme n'était pas chargée.

Dewitte est condamné pour port d'arme prohibée à 16 fr. et à 5 fr. pour ivresse.

— Le marinier Florimond Lenglet, sans domicile, ayant reçu du batelier Guerbodot, une bicyclette et 10 fr. pour faire une course dans les environs de Crèvecœur, partit et ne revint plus. — 1 mois par défaut.

— Jules Houillon, de Cambrai, se présentant à l'estaminet Denaizon, rue de Caudry, se fâcha parce qu'on lui refusait à boire, brisa des litres et des chopes. — 6 jours et 5 fr.

SUPERBES PAROISSIENS en solde

de 1 fr. 50 à 5 fr. 00,

En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
—o— LILLE —o—

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

GRAND CHALLENGE DU MAIRE DE DUNKERQUE

Olympique Lillois (2) bat Stade Dunkerquois (réitéré) par 1 à 0.

Partie disputée par beau temps devant 500 personnes. Arbitrage Ancelin.

Lille a l'avantage du terrain attaque pendant un quart d'heure mais les Stadistes se remettent lentement. Jeu exempt de brutalités très plaisant et égal. A la mi-temps rien n'est marqué. A la remise, Dunkerque attaque et manque à plusieurs reprises de marquer. Jeu se déplaçant très vif ; plusieurs corners sans résultats de part et d'autre. L'on s'attend à un match nul, mais quelques minutes avant la fin sur une faute du Ruper dunkerquois, Vignaud rentre l'unique but de la partie.

Considérations : A Lille, l'équipe est bien au point : les meilleurs furent les arrières, surtout Walker et l'avant Vignaud.

A Dunkerque, trois équipiers premiers jouent seulement ; les autres se réservant pour le 3 le S. C. T. à Tourcoing.

Les meilleurs furent Luce, Bommelaere et Leauba.

CHAMPIONNAT DU NORD (1re série)

Olympique Lillois contre Racing Club d'Arras

Le Racing Club d'Arras, nouvellement promu en première série, viendra dimanche à Lille rencontrer l'Olympique Lillois. Les Arrageois ont fait, dimanche dernier, un match très courageux contre le Racing Club de Roubaix ; ils ne furent battus en effet que d'un goal et ce n'est que tout à la fin du match que Dubly vint marquer le goal sauveur ; les deux clubs se trouvaient alors à égalité avec 3 à 3.

C'est dire que son équipe est loin d'être à dédaigner. D'ailleurs on y remarque d'excellentes individualités, notamment Schweitzer, l'avant de l'A. S. F. et Bournouville, un keeper de grand avenir ; on sera heureux d'y applaudir aussi l'ancien gardien de but international de l'O. L., le sympathique Baton, à présent demi-centre de l'équipe de sa ville natale.

L'Olympique, qui tient en ce moment la tête des championnats avec le R. C. de Calais, mais avec le plus de buts marqués, mettra en ligne l'équipe suivante :

Lebrun (but); Degouve, Jonvel (arrières) ; Montagne, Six, Gravelines (demis); Voyeux, Bunyan, Eloy, Chandelier, Marquis (avants).

O. L. (II) contre Icam (II) à 1 h. porte de Béthune, terrain A : Combemale, Bourgain, Vachia; Lefebvre, Beun, Saavedra; Nicolas, Dania, Pajot, Baillu, Mollet.

O. L. (III) contre Icam (II) à 1 h., porte de Béthune, terrain B : Baratta, Breuillac, Delatteignant; Anché, Davel, Quentin; Debyser, Bruggeman, Grand, Lesage, Bacrot.

O. L. (IV) contre Club Lillois (III), à 8 h. et demie, avenue de Dunkerque, match de championnat.

O. L. (V) contre O. L. (IX vétérans), à 9 h. et demie, au Croisé-Laroche.

O. L. (VI) contre Club Fivois (I), à 10 h., avenue de Dunkerque.

O. L. (VII) et O. L. (VIII) entraînement, rendez-vous 10 heures, avenue de Dunkerque.

FOOTBALL RUGBY

LE HAVRE ATHLETIC CLUB A LILLE CONTRE L'OLYMPIQUE LILLOIS

Les amateurs de rugby pourront assister à un match des plus intéressants qui aura lieu aujourd'hui dimanche à Lille. Il mettra aux prises l'excellente équipe de rugby du Havre Athlétic Club avec le quinze de notre grand club : l'Olympique Lillois.

Le rugby a ses supporters passionnés, on sait avec quelle rapidité il s'est répandu à Paris et dans le Midi de la France. Il exige des qualités bien françaises : de la fougue, de l'énergie, de la décision ; il doit se répandre dans le Nord et il faut féliciter le club doyen des sacrifices qu'il s'impose pour en hâter la diffusion.

Le match aura lieu à 2 h. 1/2 précises, au terrain de la porte de Béthune, premier arrêt du tramway B après la porte.

Le terrain n'étant pas clos, tous peuvent y assister sans qu'aucune formalité soit exigée.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Henri LESTIENNE-PROUVOST
Membre
du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise

pieusement décédé à **Roubaix**, le 31 octobre 1912, dans sa 68e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service solennels** qui auront lieu le **lundi 4 novembre**, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 137, à 10 heures.

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes, et de les remplacer par des messes.

3, 4 n. 7675

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules-Henri-Eugène VIENNE
Industriel
Membre du Tiers-Ordre de Saint-François

pieusement décédé à **Tourcoing**, le 31 octobre 1912, dans sa 52e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **lundi 4 novembre**, à 10 h. 1/2, en l'église St-Christophe, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière principal (Pont de Neuville), pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 43, rue Chanzy, à Tourcoing, à 10 heures 1/4.

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de les remplacer par des prières.

7671

MESSES & OBITS

Vous êtes prié d'assister à l'**Obit du Mois** qui sera célébré en l'église Saint-Christophe à **Tourcoing**, le **lundi 4 novembre 1912**, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de

Monsieur Achille-Marie-Joseph FACON
Epoux de Dame Marie LEPERS

décédé à **Tourcoing**, le mardi 1er octobre 1912, dans sa 59e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de la Famille.

7657

MARCHÉS

STEENVOORDE, 2 novembre

9 hectolitres de fèves, à 18 fr. — 11 hect. de pois, de 18 à 30 fr. — 9 hect. d'avoine, de 10,50 à 11 fr. — 14 hect. de seigle, à 16 fr.

88 blocs de beurre, pesant 1760 kilos, de 6 à 6,60 les deux kilos ; 192 kilos de beurre en pièces, de 1,40 à 1,50 le demi-kilo. — 5000 œufs, de 4,50 à 5 fr. les 26.

Le houblon, à 90 fr. les 50 kilos.

CAMBRAI, 2 novembre.

Cours affichés. — Achat direct à la culture. — Blé, 1re q. 26 à 26,75 les 100 kil. ; 2e q., 22 à 26 fr. — Avoines, 1re q., 19 à 20,50 ; 2e q., 17 à 19. — Escourgeons, 21,50 à 23,25. — Orge, 21,50 à 23. — Seigles, 19 à 20.

Fourrages, les 1000 k., paille d'avoine, 25 à 28 ; paille de blé, 38 à 45 ; luzerne, 60 à 90 ; foin naturel, 65 à 85 fr. id.

Œillette, 62 fr. les 100 kilos.

Colza, 40 fr. l'hectolitre. — Houblon du Nord, 95 fr. les 50 kilos. — Cossettes de chicorée lavées, 16 fr.

Cours officieux. — Graines oléagineuses : Colza, 19 fr. ; œillette, 40 fr. ; lin, 30 fr. ; cameline, 12 à 13 fr. à l'hectolitre.

Tourteaux. — Colza, 14,50 à 15 les 100 kilos; Lin, 25 fr. ; Pavot, 17 fr.

Huiles. — Œillette, 120 à 170 l'hectolitre. — Quinquet, 88 ; Colza, 83 ; lin, 90.

Oignons, 6 fr. les 100 kilos ; carottes, 2,50.

Taxe du prix du pain. — Pain gruauté ou de 1re qualité, 0,40 le kilo ; pain demi-blanc, ou de 2e qual., 0,37.

Marché aux veaux du 31 octobre. — Nombre de veaux amenés : 11 gras; vendus 10 de 1,20 à 1,50.

Prix moyen du kilo sur pied : 1,34.

Porcs, prix du kilo sur pied : 1,45.

Les prix s'entendent octroi compris.

ARRAS, 2 novembre.

Marché aux bestiaux. — On avait amené environ 900 vaches, génisses et taureaux.

Marché très calme, calme expliqué par le fait que ce marché se tient entre deux jours de fêtes. Mêmes cours que samedi dernier.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 500 à 650 francs.

La bournaisienne de 400 à 520 et la picarde de 160 à 360 fr.

Les alaisières sont trop nombreuses par rapport à la demande. Elles valent, suivant âge et qualité, de 0,70 à 0,90 le kilo vivant.

Le cours de la bête grasse présente encore une tendance à la baisse ; il varie, suivant jeunesse et qualité, de 0,65 à 0,90 le kilo vivant.

AIRE, 31 octobre.

Avoine, 11,50 à 12,50 l'hectolitre. — Poulets, 4,50 à 7,50 la couple. — Beurre, 2,60 à 3,10 le kilo. — Œufs 4,20 à 4,75 le quart. — Pommes de terre, 6,50 à 7,50 les 100 kilos.

PARIS, 31 octobre.

Sucres raffinés. — La vente reste assez suivie en disponible ; les cours s'inscrivent sans changement.

A Paris, on côte en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 67 à 67,50. — En cartons de 1 kilo rangé, 68,50 à 69. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés, 67,50 à 68. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés, 68 à 68,50. — En caisses de 10 kilos rangés, 68,50 à 69. — Raffinés en poudre, s. m., 64,50 à 65.

Cours pour l'exportation franco sur wagon vu sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits réduits : cubes, 59 fr. ; pains, 57 fr.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 63 à 63. — Morceaux tréguliers, 62 à 63. — Petits déchets, 62,50 à 63. — Sucre en poudre, 61,50 à 62. — Semoule (selon finesse), 64 à 64,50. — Glaces, 64 à 65. — Sucres cristallisés extra acquit, 57 à 57,50. — Sucres cristallisés en poudre, 58 à 58,50.

ESSENCE de TÉRÉBENTHINE

Lille, le 31 octobre 1912.

Cours de l'essence de térébenthine, garantie pure, 90 fr. les 100 kilos, logée en pétroliers, prise à Lille. Paiement 30 jours net sans escompte.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD » se charge de l'exécution rapide et soignée des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Lettres mortuaires, Cartes de Visite

Mr. Colin, 38 Rue St. André à Lille (Nord) nous écrit :

Depuis des années je souffrais de l'asthme. J'avais de fortes oppressions, toussais sans cesse, et ne dormais presque plus. Alors que rien ne soulageait le Sirop de l'Abbaye "Akker", (Couvent Santa Paula) m'a guéri en peu de temps de mon asthme.

l'Asthme

est une maladie cruelle qui fait de l'existence une longue suite de souffrances et de tristesses.

Parmi toutes les maladies de poitrine, l'Asthme est certainement une des plus terribles. Les accès si douloureux, et parfois si fréquents, sont caractérisés par une indescriptible oppression, une sensation véritable d'étouffement. A la veille de la crise, l'asthmatique ressent une vague angoisse ; il est frileux, ses mains et ses pieds sont froids.

Le Sirop de l'Abbaye "Akker" est le seul remède qui guérisse véritablement l'asthme ; il ne procure pas comme tant d'autres remèdes un simple soulagement passager. Tout asthmatique sait très bien, qu'à chaque accès les glaires se fixent sur la poitrine et rendent la respiration encore plus difficile. Le Sirop de l'Abbaye "Akker" possédant au plus haut degré la propriété de détacher les glaires on comprend dès lors ses merveilleux effets pour faciliter l'introduction de l'air dans les poumons et diminuer peu à peu la violence des crises.

Le Sirop de l'Abbaye "Akker",

est un remède infaillible, non seulement contre l'asthme, mais aussi contre toutes les affections de la gorge, des bronches et des poumons : toux, bronchite, enrouement, angine, pleurésie, coqueluche etc : il prévient la phtisie.

Toutes Pharmacies. Flacon : 250 gr. 2 fr. 50 — 500 gr. 4 fr. — 1000 gr. 7 fr. Exiger la signature : L. I. Akker Dépositaire Général : Léon Derieux Pharmacien Lill. (Nord)

Dépôts à **Lille** : Pharmacies : 21, rue Faidherbe ; 47, rue St-Sauveur ; 14, rue des Chats-Bossus ; 220, rue du Faubourg-de-Roubaix ; 64, rue Gambetta ; 24, rue des Sarrazins ; 109, rue Gambetta ; 51, rue de Béthune ; 12, rue St-André. — **Anzin** : L. Raynaud. — **Armentières** : Duplanty. — **Bauvin** : Guinamard. **Blanc-Misseron** : Molty. — **Bouchain** : Dussart. — **Bourbourg** : Longueval. — **Bousies** : Bonnaire. — **Cantelou-Lambersart** : A. Balleux, Descarpentries. — **Cantelou-Lomme** : Cuvelier. — **Fâches-Thumesnil** : P. Dobritz, — **Fives (Lille)** : Ph. du Docteur Loviny ; Joly. — **Haubourdin** : Lequimme. — **Hautmont** : Aug. Bolle. — **Hellemmes** : Henri Meurin. — **Iwuy** : Dupret — **Lomme** : Lesage. — **La Madeleine** : Baert, L. Dubois. — **Marcq-en-Barœul** : Hellebois. — **Mons-en-Barœul** : Paul Parsy. — **Petitenocourt** : Duponchelle. — **Raismes** : Ch. Fogt. — **Renchin** : Carrette. — **Seclin** : Deruelle. — **Sin-le-Noble** : Colmant. — **St-André-les-Lille** : Ricquier. — **Wallers** : Testart. — **Wambrechies** ; Lelong. — **Wattignies** : Dudevel. — **Wavrin** : Fr. Lesparmol. 0176

HOUBLONS

ANVERS, 31 octobre.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost nouvelle récolte : disponible, 95 à 97,50 ; décembre-janvier, 97,50. Tendance calme.

PETROLES

ANVERS, 31 octobre.

Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 23,50 ; novembre, 23,75 ; 4 premiers 24,25. Tendance soutenue.

PERSONNE N'EST ÉPARGNÉ !

HOMMES, FEMMES, VIEILLARDS, ENFANTS PEUVENT ÊTRE ATTEINTS PAR LA MALADIE DES REINS (vulg. rognons).

Chez tous et à tout âge, la pureté du sang dépend du bon fonctionnement des reins qui, seuls, peuvent par leur travail continuel le débarrasser des impuretés dont l'ensemble forme l'urine. Le travail normal des reins est le seul fondement de la santé.

Les reins et la vessie sont en mauvais état si on souffre du mal de dos, de faiblesse, de douleurs dans les articulations, si les urines sont troubles, foncées, déposent du sable, des graviers (gravelle), il y a soit de l'incontinence, soit de la rétention d'urine, des envies fréquentes d'uriner, surtout la nuit. Le mal s'aggrave, le dessous des yeux se gonfle ainsi que les chevilles, les poignets (hydropisie). Le malade éprouve des crampes, des sensations de froid aux extrémités, des migraines, vertiges. Il faut en hâte secourir les reins dès l'apparition de l'un quelconque de ces symptômes. Le moment est précieux. Si on le laisse passer, tout espoir de guérison peut être perdu.

Les Pilules Foster pour les Reins en guérissant, en fortifiant les reins font ainsi disparaître tous les troubles dus aux impuretés d'un sang mal filtré.

Lille, 28, rue de Cambrai, Mme Pourre nous dit : « Ma fillette, âgée de 15 ans, souffrait beaucoup des reins et de douleurs dans les jambes. Après 3 jours de traitement par les Pilules Foster (Lille : pharmacie Leclercq), les douleurs ont disparu. Depuis elle ne se plaint pas de tous les troubles qui la fatiguaient. »

Toutes pharmacies (3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr.) ou franco par poste : Spécialités Foster, H Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Demandez et exigez bien les véritables Pilules Foster ; refusez ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque ci contre. 0185-35

Foster's Backache Kidney Pills — TRADE MARK — MARQUE DÉPOSÉE

LES ACHETEURS DE Chronomètres, Montres, Pendules

ont le plus grand intérêt à consulter les Catalogues illustrés envoyés franco par **C. AMIET** Anc. Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie fournisseur du Chronomètre offert par le Diocèse au Souverain Pontife.

Maison fondée en 1794. — **BESANÇON** (Doubs) 089

Le Docteur **DOGNIAUX**, Spécialiste **HERNIES** (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle - Hydrocèle - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux.

Reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à SUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumôniers 0241

LA MEILLEURE CAFÉ de la Maison est le CAFE FIN **WATERLOT-LABELIN** Le Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE. René CARTON, successeur 0236

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence.

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique). 0253

L'excellent VIN de **BANYULS-TRILLES** Quinquina

EST LE SEUL APÉRITIF recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille

DANS TOUS LES CAFÉS et LES BONS ESTAMINETS 0238

Entreprise Générale de Travaux

Maçonnerie — Béton armé
Montage de Chaudières et Cheminées d'usines
Plâtrage — Plafonnage
Citernages — Enduits en simili-pierre
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

S. GOFFIN, Ingénieur Entrepreneur, 68, rue de l'Epeule, Roubaix. Téléphone 748 0242

Pour nos Ménagères

MARCHES	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
	Normandie.. 2,40 3,80	Normde Picardie	
Paris, 30 octobre.....	Bretagne..... 2,10 3,»»	extra 150 186 150 188	Paris..... 11,»» 12,»»
(pour comparaison)	Touraine..... 2,40 3,»»	choix 120 140 120 140	Holl. com. 12,»» »»,»
	Nord et Est. 2,10 276	ordinaire — — 86 110	Jaune com. 8,»» 9,»»
			Sauc. roug. 9,»» 11,»
Lille, 30 octobre.....	3,40 à 3,80 le kilo	19,»» à »,»» le cent	9,»» à »,»» les 100 k.
Aire, 31 octob.....	2,60 à 3,10 le kilo	4,20 à 4,75 le quart	6,50 à 7,50 les 100 k.
Armentières, 28 octob	3,50 à »,»» le kilo	14,»» à »»,»» le cent	9,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke 22 octob.....	3,»» à 3,20 le kilo	3,80 à 4,»» le quart	
Avesnes, 25 octobre....	1,20 à 1,60 la livre	4,25 à 4,50 le quart.	
Bailleul, 29 octob.....	1,40 à 1,75 la livre	4,»» à 5,»» le quart	6,50 à 8,»» les 100 k.
Bergues, 28 octob.....	3,20 à »,»» le kilo	4,10 à »,»» le quart	7,11 à »,»» les 100 k.
Bourbourg, 29 octob..	2,60 à 3,»» le kilo	4,30 à 4,50 le quart	10,»» à 12,»» les 100 k.
Cambrai, 2 nov.....	1,50 à 1,60 la livre	5,20 à »,»» le quart	10,»» à 12,»» les 100 k.
Cassel, 24 octobre.....	1,40 à 1,60 la livre	4,»» à 4,40 le quart	
Courtrai, 28 octob.....	3,»» à 3,10 le kilo	4,40 à »,»» le quart	4,25 à »,»» les 100 k.
Cysoing, 29 octob.....	1,50 à »,»» la livre	4,75 à »,»» le quart	6,»» à »,»» les 100 k.
Douai, 16 octob.....	2,80 à 3,80 le kilo	3,50 à 3,90 le quart	0,125 à 0,15 le kilo
Estaires, 31 octob.....	1,50 à 1,60 la livre	4,75 à 5,10 le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Etrœungt, 24 octob....	1,40 à »,»» la livre	4,»» à 4,25 le quart	
Fourmies, 19 octob....	1,50 à 1,60 la livre	0,35 à »,»» les deux	
Haubourdin, 25 octob	1,85 à »,»» la livre	2,60 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 28 octobr	1,50 à 1,70 la livre	4,50 à 4,75 le quart	5,50 à 7,»» les 100 k
Hondschoote, 25 oct..	1,65 à 1,75 la livre	3,90 à 4,20 le quart	7,»» à 8,»» les 100 k.
La Bassée, 31 oct.....	1,50 à 1,70 la livre	5,50 à »,»» le quart	8,»» à 9,»» les 100 k.
Landrecies, 26 octobr	1,40 à 1,55 la livre	4,25 à »,»» le quart.	
Le Quesnoy, 31 oct...	1,50 à 1,70 la livre	5,20 à »,»» le quart	
Merville, 30 octob.....	1,60 à »,»» la livre	4,80 à »,»» le quart	5,»» à 8,»» les 100 k.
Ors, 22 octobre	1,35 à 1,45 la livre	4,»» à 4,25 le quart.	
Saint-Amand 27 octob	1,65 à 1,75 la livre	4,00 à »,»» le quart.	
Seclin, 28 octob.....	1,50 1,65 la livre	5,20 à »,»» le quart	7,»» à »,»» les 100 k.
Solesmes, 2 nov.....	1,80 à »,»» la livre	3,90 à »,»» le quart	
Somain, 24 octobre....	1,50 à 1,65 la livre	0,20 à »,»» la pièce	
Steenvoorde, 2 nov...	1,40 à 1,50 la livre	4,50 à 5,»» le quart	
Valenciennes, 2 nov..	1,70 à »,»» la livre	5,20 à »,»» le quart	
Wasquehal, 18 oct....	1,90 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le 1/2-q.	

GRATIS ET FRANCO

DIEU a mis dans la nature tout ce qu'il faut pour se nourrir, se vêtir, se GUÉRIR (Dégr. Kneipp)

MALADES qui souffrez de Rhumatisme, Anémie, Albuminurie, Entérite, Tuberculose, Estomac, Obésité, Nerfs, Cœur, Foie, Vices du Sang, Peau, Coqueluche, Constipation, Diabète, Ulcères, etc., etc.

Ecrivez de suite à l'Abbé HAMON, Laboratoire Botanique, rue d'Arras, St-Omer (P.-de-C.), qui vous enverra sa méthode gratis et franco (Rien que des plantes). L'Abbé HAMON

7676

BOURSE DE LONDRES

Du 2 novemb. 1912	Préc. clôt.	Ouvert.
Consolidés	73 5/8	73 7/8
Extérieure	89 »/»	89 »/»
Turc Unifié	80 1/8	80 »/»
Banque Ottomane	15 1/2	15 1/2
Rio Tinto	73 1/2	73 7/8
Consolidés Gold...	3 1/2	3 5/8
East Rand	2 23/32	2 23/32
Rand Mines	6 1/4	6 11/32
Chartered	25/8 »/»	25/8 »/»
Rob. Gold.	3 1/2	3 1/2
Change sur Paris	25.48 3/4	25.48 3/4
Escompte Banque	4 15/16	4 15/16 5
Prêt à court terme	4 1/2 5	4 »/»

FEUILLETON N° 12

Sur les têtes blondes

Anne serpentait à travers les flaques, vestiges de la dernière marée, et d'un pied leste sautait sur les pierres jetées en travers des ruisselets qui sillonnent ces grèves. Elle obliqua vers la droite pour se rapprocher de la plage de Goastrez, sauvée jusqu'ici, par l'absence de route et par ses fonds marécageux, de l'invasion des baigneurs.

La terre ferme ralliée, Anne essuya sur l'herbe ses bottines humides et reprit sa course parmi les cultures. Elle aspirait l'air léger où, à la brise marine, se mêlaient les senteurs agrestes des plantes et des buissons fleuris.

Alors elle atteignit les grands arbres ; le sentier filait dans leur ombre, tordu au caprice des champs enclos de leurs inévitables talus bretons. Une paix tombait des frondaisons élargies sur sa tête. Au travers des branches apparut le manoir. La jeune fille ralentit le pas après avoir franchi le dernier échalier qui précédait le porche dont l'hospitalité à la fois l'attirait et l'émouvait d'une anxiété poignante. Enfin elle se décida, et, d'une main fébrile, souleva puis laissa retomber le marteau sur son heurloir.

L'écho grave éveillé sous la voûte du vestibule se prolongea en elle. Mais la porte s'ouvrit. Une vieille servante introduisit la jeune fille au salon et alla prévenir de la visite Mme de Kerhélen.

Demeurée seule, Anne resta debout ; ses regards parcouraient la pièce aux boiseries claires dont les panneaux s'ornaient de toiles choisies par un goût sûr : un intérieur breton de Charles Cottet, une marine de Maxime Maufra, une ronde d'enfants dans la lande d'Allan Osterlind. Sur un piédouche, dans une encoignure, souriait une Vierge en vieille faïence de Quimper ; une « Pieta » de bois sculpté ornait le linteau de la vaste cheminée de granit, à la hotte, montant jusqu'au pl